La Haye, Pays-Bas
30 juin au 8 août 2014

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Programme de bourses de perfectionnement en droit international des Nations Unies est conduit dans le cadre du Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, lui-même établi par l'Assemblée générale dans la résolution 2099 (XX) du 20 décembre 1965. Le Programme de bourses de perfectionnement est organisé par la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies.

OBJECTIFS

Le Programme de bourses propose une formation de haute qualité, dispensée par des universitaires et des praticiens éminents issus de différentes régions et systèmes juridiques sur une large gamme de sujets fondamentaux du droit international. En outre, le caractère interactif de la formation permet aux participants de partager leurs expériences respectives et d'échanger leurs vues, en vue de promouvoir une meilleure compréhension des questions contemporaines de droit international et la coopération à leur sujet.

Le Programme de bourses vise essentiellement à permettre à des personnes qualifiées, notamment des fonctionnaires nationaux et des enseignants en droit international provenant de pays en développement et de pays à économie émergente, de parfaire leur connaissance du droit international et des activités juridiques des Nations Unies ainsi que des entités qui y sont associées.

PROGRAMME DES COURS

Le Programme de bourses comprend des cours de l'Académie de droit international de La Haye (Droit International Public), des séminaires organisés par la Division de la codification, et des visites d'étude.

Les séminaires du Programme de bourses de 2014 ont porté sur les sujets suivants (dans l'ordre chronologique) : « Introduction au droit international » (A. Pellet, professeur à l'Université de Paris X – Nanterre, ancien membre de la Commission du droit international); « Droit des traités » et « Paix et

sécurité internationales » (P. Klein, professeur à l'Université libre de Bruxelles); « Droit international des droits de l'homme (système interaméricain) » (A. A. Cançado Trindade, juge à la Cour internationale de Justice, ancien Président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme); « Droit international des droits de l'homme » (L.-A. Sicilianos, juge à la Cour européenne des droits de l'homme); « La sécurité collective en question » (M. Bennouna, juge à la Cour internationale de Justice); « Recherche en droit international » (H. Dreieldt Lainé, juriste à la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques) ; « Organisations internationales » et « Relations diplomatiques et consulaires » (P. Bodeau-Livinec, professeur à l'Université de Paris VIII – Vincennes Saint-Denis); « Règlement pacifique des différends internationaux » et « Travaux de la Commission du droit international » (L. Caflisch, professeur honoraire à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève et membre de la Commission du droit international); « Droit international de l'environnement » (L. Boisson de Chazournes, professeur à l'Université de Genève); « Droit de la mer » (T. Treves, professeur à l'Université de Milan, ancien juge au Tribunal International du droit de la mer); « Droit du commerce international » et « Droit des investissements internationaux » (M. M. Mbengue, professeur à l'Université de Genève); « Droit international humanitaire » (Y. Sandoz, professeur à l'Université de Fribourg) et « Droit international pénal » (P. Gaeta, professeur à l'Université de Genève, Directeur de l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève).

Des visites d'étude ont été organisées à la Cour internationale de Justice, à la Cour pénale internationale et à la Cour permanente d'arbitrage.

MÉTHODOLOGIE ET DOCUMENTATION

Le Programme de bourses s'est déroulé sous la forme de séminaires interactifs et de débats, afin de permettre un échange de vues approfondi. Une documentation détaillée a été fournie à chaque participant au commencement du Programme. Des certificats ont été décernés aux participants ayant participé à l'ensemble du Programme.

PARTICIPATION/QUALIFICATIONS DES CANDIDATS

Les candidats au Programme de bourses étaient âgés de 24 à 45 ans au début du Programme. Ils étaient détenteurs d'un diplôme de droit et avaient une expérience pratique dans le domaine du droit international acquise en travaillant pour une organisation publique ou privée, ou pour une université.

Les 21 participants ayant suivi le Programme de bourses étaient originaires des pays suivants : Albanie, Algérie, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Burkina Faso, Cabo-Verde, Cameroun, Colombie, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Liban, Maroc, Niger, Paraguay, Pérou, République centrafricaine, République de Moldova, Tchad et Viet Nam.

LIEU ET LANGUE DU PROGRAMME

Le Programme de bourses s'est déroulé au Palais de la Paix à La Haye (Pays-Bas), du 30 juin au 8 août 2014. Il s'est tenu en langue française.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : www.un.org/law/ilfp.

Copyright © United Nations, 2014